MON CALENDRIER DE COLLECTE 2022

MOUSSY

Éric JACQUET
Vice-Président à la Gestion et la Valorisation des Déchets

2022 est une année de transition. L'ensemble des élus travaille actuellement à une évolution profonde de la gestion des déchets sur notre territoire en réalisant une étude d'optimisation, d'harmonisation et de financement, lancée depuis septembre 2021. Celle-ci permettra de diagnostiquer nos pratiques actuelles pour les faire évoluer en fonction de vos besoins, de la maitrise des coûts et de la réglementation. Bénéficier d'un regard extérieur permet aux élus de la Communauté de communes Les Bertranges de prendre du recul et de découvrir de nouvelle possibilités pour notre gestion. Aujourd'hui, il est trop tôt pour vous annoncer les évolutions mais il y a 3 grandes projets que nous devons développer :

- L'extension des consignes de tri au 1er janvier 2023 pour notre territoire et non avant,
- Le tri à la source des bio-déchets : extension ou réduction de la collecte en porte à porte et/ou renforcement du compostage individuel et collectif ?
- Le développement de nouvelles filières en déchèterie comme les jouets, les films plastiques, les menuiseries, la laine de verre, la laine de roche, le polystyrène...

Je ne vous cache pas que le temps restant est mince pour mettre en place les grands changements de demain. Mais l'ensemble des élus du territoire sont convaincus que votre engagement permettra d'atteindre nos objectifs et de réussir ensemble la Transition Ecologique. Mais je vous rappelle : le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

VOS SERVICES À LA DEMANDE

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS À LA DEMANDE

Comment ?
Prise de rendez-vous en transmettant la liste exacte des déchets à enlever.

Quand ? Sur rendez-vous

À quel coût ?
- 1 enlèvement gratuit par an pour des encombrants,
- 20,00 € l'enlèvement de déchets non-encombrants ou supplémentaire,
- 10,00 € l'enlèvement de végétaux en sac

BROYAGE DES VÉGÉTAUX À DOMICILE

Comment ?
Le service se déplace chez vous. Trois conditions d'accès :
1. Un tas de végétaux bien rangé,
2. Un tas accessible,
3. Le broyat valorisé au domicile.

Quand ? Sur rendez-vous

À quel coût ?
- 10,00 € de forfait technique,
- 20,00 € de l'heure effective,
- 1 heure gratuite si valorisation des bio-déchets.

SERVICE POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Pour qui ?
Personne à mobilité réduite (âgées ou en situation de handicap) ne pouvant se déplacer

Comment ? Sur inscription

Quand ? Tous les 15 jours

À quel coût ? Gratuit

Vente de composteurs

600L en bois
Nouveau tarif 2022

Vente de conteneurs

140L et 240L
Nouveaux tarifs 2022

Pour plus de renseignements, contactez-nous !
03.86.69.69.06

Tous les sacs doivent être bien fermés et présentés la veille au soir de la collecte entre 19h00 et 22h00 !

Les déchèteries intercommunales sont fermées les jours fériés !

Déchèterie intercommunale du Champ de La Boëlle :
La Charité-sur-Loire - Tél : 03 86 69 65 87

Lundi et mercredi	14h00 à 17h30
Mardi et vendredi	9h00 à 12h00
Jeudi et samedi	9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Dimanche	Fermée

Déchèterie intercommunale de Sichamps :
Sichamps - Tél : 03 86 68 03 12

Lundi et mercredi	14h00 à 17h30
Mardi et vendredi	Fermée
Jeudi et samedi	9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Dimanche	Fermée

Afin de garantir la propreté des abords des déchèteries, merci de bien bâcher ou attacher vos chargements. Cela permet d'éviter l'envol de déchets plastiques ou l'éparpillement des chargements.

MÉNAGEZ VOS DÉCHETS - RESPECTEZ LES CONSIGNES DE TRI !

Le verre doit toujours être déposé aux points d'Apport volontaire!

Les bouteilles en verre

Les bocaux et pots en verre

Déposez en vrac ou dans des **sacs bio-dégradables ET compostables** vos déchets alimentaires et restes de repas (épluchures, coquilles d'oeufs, sachet de thé, marc de café, ...)

Une question ? Appelez-nous au 03 86 69 69 06
ou écrivez-nous à environnement@lesbertranges.fr
Suivez l'actualité de votre Communauté de Communes sur
www.lesbertranges.fr et sur

CITEO Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

MON CALENDRIER DE COLLECTE 2022

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
COLLECTE DES EMBALLAGES RECYCLABLES (SAC JAUNE)
COLLECTE DES BIO-DÉCHETS
F JOURS FÉRIÉS

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
					1 F	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18 F	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI

L	M	M	J	V	S	D
						1 F
2	3	4	5	6	7	8 F
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26 F	27	28	29
30	31					

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6 F	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14 F	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15 F	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1 F	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11 F	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25 F
26	27	28	29	30	31	